

UN LIBRARY

SEP 10 1981

UN/DA COLLECTION

**FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT FINANCIER
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1979
et
RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5F (A/35/5/Add.6)



NATIONS UNIES

**FONDS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT FINANCIER
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1979**
et
**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5F (A/35/5/Add.6)



NATIONS UNIES

New York, 1980

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
LETTRES D'ENVOI	v
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE BIENNAL TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979	1
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	7
III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	11
IV. COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979 ..	13
ETAT I Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds inutilisés (Fonds du PNUF) au 31 décembre 1979	14
ETAT II Etat du solde des fonds inutilisés au 31 décembre 1979	15
ETAT III Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal 1978-1979 terminé le 31 décembre 1979 .	16
ETAT IV Fonds des immobilisations au 31 décembre 1979 .	17
ETAT V Fonds de roulement au 31 décembre 1979	18
ETAT VI Fonds d'affectation spéciale du PNUF pour le Prix international dans le domaine de l'environnement au 31 décembre 1979	19
ETAT VII Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des régions côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iraq, de l'Iraq, du Koweït, d'Oman et du Qatar au 31 décembre 1979	21
ETAT VIII Fonds d'affectation spéciale du PNUF pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution au 31 décembre 1979	22

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
Tableau 1	Placements au 31 décembre 1979 23
Tableau 2	Etat des contributions annoncées non versées au 31 décembre 1979 24
Tableau 3	Etat récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués au titre des activités relevant du programme et de la réserve du programme pour l'exercice biennal 1978-1979 terminé le 31 décembre 1979 28
Tableau 4	Etat récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués au titre des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme du Fonds pour l'exercice biennal 1978-1979, terminé le 31 décembre 1979 29

ANNEXE

NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS	30
---	----

LETTRES D'ENVOI

Le 31 mars 1980

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 11.4 du Règlement financier, tel qu'il a été modifié par la résolution 3192 (XXVIII) de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1973, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport financier et les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal 1978-1979, terminé le 31 décembre 1979, que j'approuve par les présentes.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Directeur exécutif,
(Signé) Mostafa K. TOLBA

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations
New York

Le 12 juin 1980

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1979 qui ont été soumis par le Directeur exécutif. Ces états ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes, dont l'opinion est jointe auxdits états.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1979.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Auditeur général du Canada,
Président du Comité des
commissaires aux comptes de
l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) J. J. MACDONELL

Monsieur le Président de
l'Assemblée générale des
Nations Unies
New York

I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE BIENNAL TERMINE
LE 31 DECEMBRE 1979

Introduction

1. Le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier et les comptes du Fonds du PNUE pour l'exercice biennal 1978-1979, terminé le 31 décembre 1979.

2. A sa 2325^{ème} séance plénière, le 18 décembre 1974, l'Assemblée générale a décidé 1/ qu'il n'était pas nécessaire que le Comité des commissaires aux comptes présente à l'Assemblée générale un rapport officiel de vérification des comptes portant sur la première année de l'exercice biennal; par contre, le rapport financier et les comptes pour la première année de l'exercice biennal devaient être présentés au Comité consultatif. Il a également été décidé que "si, au moment où il vérifie les opérations effectuées au cours de la première année et où il certifie les comptes intérimaires, le Comité des Commissaires aux comptes découvrirait des situations qui méritaient d'être portées à l'attention des Etats Membres, il les signalerait au Comité consultatif qui, le cas échéant, en informerait l'Assemblée générale" 2/. Or, en ce qui concerne les opérations financières figurant dans les comptes qui ont été présentés par le PNUE pour la première année de l'exercice biennal 1978-1979, le Comité des commissaires aux comptes n'a signalé aucune situation de ce genre.

3. Les comptes non vérifiés de l'exercice biennal 1978-1979 ont été présentés au Conseil d'administration à sa huitième session, avant que la vérification n'ait été terminée.

Présentation des comptes

4. La présentation des états et des tableaux n'a pas été modifiée, si ce n'est en ce qui concerne leur numérotation et ordre de succession. L'état I indique l'actif, le passif et le solde des fonds inutilisés du Fonds du PNUE au 31 décembre 1979, l'état II le solde des fonds inutilisés du PNUE au 31 décembre 1979, et l'état III les recettes et les dépenses de l'exercice biennal 1978-1979. Les opérations du Fonds des immobilisations sont indiquées à l'état IV, et celles du Fonds de roulement (Information) à l'état V. Les opérations des fonds d'affectation spéciale du PNUE pendant l'exercice biennal 1978-1979 sont indiquées dans des états séparés, à savoir l'état VI pour le Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour le prix international dans le domaine de l'environnement, l'état VII pour le Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des régions côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iran, de l'Iraq, du Koweït, de l'Oman et du Qatar, et l'état VIII pour le Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution.

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément No 31 (A/9631 et Corr.2), p. 141, point 73, alin. h).

2/ Ibid., Supplément No 8 (A/9608 et Add.1 à 23), document A/9608/Add.1, par. 14.

5. Comme les années précédentes, les huit états sont accompagnés par quatre tableaux qui récapitulent les transactions financières effectuées au cours de l'exercice biennal 1978-1979. Le tableau 1 fournit des détails sur les placements, le tableau 2 sur les contributions annoncées et les contributions versées, le tableau 3 sur les activités relevant du programme et de la réserve du programme, et le tableau 4 sur les dépenses relatives au programme et à l'appui au programme.

Fonctionnement et situation financière du Fonds du PNUE

6. Par sa décision 7/14 C du 3 mai 1979, le Conseil d'administration a ouvert des crédits d'un montant de 43,8 millions de dollars au titre des activités du programme du Fonds, et d'un montant de 1 million de dollars au titre des activités de la réserve du programme du Fonds pour l'exercice 1979. Le montant total révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1978-1979 s'est donc élevé à 65 576 624 dollars pour les activités du programme du Fonds et à 1 125 845 dollars pour les activités de la réserve du programme du Fonds. Il convient de déduire de ce montant un crédit de 104 005 dollars qui a été alloué au Fonds de roulement (Information) conformément à la décision 6/13 A du 24 mai 1978. Le montant final des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1978-1979, correspond au total des dépenses effectives de 1978 et du montant révisé des crédits ouverts pour 1979 qui est indiqué ci-dessus reste dans les limites des crédits approuvés dans la décision 6/13 D du 24 mai 1978 et est également conforme à la proposition du Directeur exécutif qui figure au paragraphe 14 de la section V du document UNEP/GC.7/14/Rev.1 et Corr.1, et qui a été approuvée par le Conseil d'administration. Par sa décision 7/14 F du 3 mai 1979, le Conseil d'administration a ouvert un crédit d'un montant de 15 390 800 dollars au titre des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme.

7. Les crédits ouverts par le Conseil d'administration pour l'exercice biennal 1978-1979 ont été utilisés comme suit :

	<u>Crédits</u>		
	<u>Ouverts</u>	<u>Engagés</u>	<u>Inutilisés</u>
	(En dollars des Etats-Unis)		
Dépenses relatives au programme et à l'appui au programme	15 390 800	15 190 449	200 351
Activités du programme du Fonds	65 576 624	49 812 926	15 763 698
Réserve du programme du Fonds	1 125 845	125 845	1 000 000
	<u>82 093 269</u>	<u>65 129 220</u>	<u>16 964 049</u>

8. Au moment de la clôture de l'exercice biennal, c'est-à-dire au 31 décembre 1979, le Fonds du PNUE disposait d'un solde inutilisé de 26 952 420 dollars, une fois viré à la réserve financière un montant de 4,2 millions de dollars (état I).

9. Les engagements non réglés au 31 décembre 1979 au titre de projets approuvés sont présentés ci-dessous :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Solde des engagements au 1er janvier 1979	29 930 060
<u>A ajouter</u> : Engagements supplémentaires approuvés en 1979	<u>39 360 409</u>
Total des engagements pour 1979 et les exercices à venir	69 290 469
<u>A déduire</u> : Dépenses pour 1979	<u>27 036 302</u>
Solde des engagements au 31 décembre 1979 <u>a/</u>	<u><u>42 254 167</u></u>
<u>a/</u> Ce solde comprend :	
Le solde non utilisé des engagements pour 1979	6 954 693
Les engagements pour les exercices à venir	<u>35 299 474</u>
	<u><u>42 254 167</u></u>

Le montant de 42 254 167 dollars indiqué ci-dessus constitue pour le Fonds un passif éventuel qui reste dans les limites approuvées par le Conseil d'administration.

10. Le tableau des dépenses effectivement engagées au cours des exercices 1973 à 1979 au titre du programme du Fonds et de la réserve du programme du Fonds s'établit comme suit :

<u>Exercices</u>	<u>Dépenses effectives</u> (Dollars des Etats-Unis)
1973	361 700
1974	4 015 676
1975	13 146 540
1976	15 596 098
1977	21 666 410
1978	22 902 469
1979	27 036 302

Questions budgétaires : dépenses relatives au programme et à l'appui au programme

11. Comme il apparaît au tableau 4, le montant total des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1978-1979, y compris des crédits additionnels de 385 410 dollars (décision 6/13 E du Conseil d'administration) et de 60 510 dollars (décision 6/14 F du Conseil d'administration), s'est élevé à 15 390 800 dollars, et les dépenses engagées au cours de la même période se sont élevées à 15 190 449 dollars. Le budget des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme accusait donc en fin d'exercice un solde inutilisé de 200 351 dollars.

Budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies

12. Le montant total révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1978-1979 au budget ordinaire de l'ONU pour couvrir le coût du secrétariat créé par la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale était de 9 112 000 dollars. Le montant total des dépenses engagées pour l'exercice 1978-1979 s'est élevé à 8 794 157 dollars; en fin d'exercice, il restait donc un solde inutilisé de 317 843 dollars. D'après des renseignements récemment reçus du Siège, ce solde inutilisé (317 843 dollars) a été viré à d'autres chapitres du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies avec l'approbation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Les transactions du PNUE qui relèvent du budget ordinaire de l'ONU apparaissent au chapitre 13 A (état 1 et tableaux 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 et 1.5) du rapport financier et des comptes de l'Organisation des Nations Unies 3/.

Fonds de roulement (Information)

13. Par la section III de sa décision 42 (III), en date du 30 avril et du 2 mai 1975, le Conseil d'administration a créé, en tant qu'opération autonome, ce Fonds destiné à financer l'élaboration, la publication et la diffusion de documents d'information du PNUE. Conformément au paragraphe 6 de la décision 6/13 A du Conseil d'administration, le Directeur exécutif a prélevé sur la réserve du Programme du Fonds un montant de 104 005 dollars pour porter le solde non utilisé du Fonds de roulement à 200 000 dollars au 1er janvier 1979. Les recettes provenant de la vente de publications au cours de l'exercice biennal se sont élevées à 13 958 dollars et les dépenses à 15 595 dollars; le solde non utilisé était donc de 191 405 dollars au 31 décembre 1979 (état V).

Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour le prix international dans le domaine de l'environnement

14. Ce Fonds d'affectation spéciale a été créé par la résolution 3003 (XXVII) de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1977 qui instituait un prix international dans le domaine de l'environnement. Ce prix, d'un montant de 50 000 dollars, a été décerné pour la troisième fois le 5 juin 1978. L'état VI indique la situation financière du Fonds au 31 décembre 1979.

Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des régions côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iraq, de l'Iran, du Koweït, de l'Oman et du Qatar

15. Par sa décision 6/13 D (par. 9) du 24 mai 1978, le Conseil d'administration a approuvé, conformément à l'article V du chapitre II des procédures générale relatives à la conduite des opérations du Fonds du PNUE, la création d'un Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des régions côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iraq, de l'Iran, du Koweït, de l'Oman et du Qatar. Au cours

3/ Ibid., trente-cinquième session, Supplément No 5 (A/35/5), vol. I.

de l'exercice biennal 1978-1979, des contributions d'un montant total de 1 922 198 dollars ont été reçues des gouvernements (voir État VII). Ces contributions se sont réparties comme suit :

<u>Pays</u>	<u>Contributions versées</u> (En dollars des Etats-Unis)
Arabie saoudite	558 138
Bahreïn	58 200
Iran	407 982
Koweït	449 883
Oman	58 200
Qatar	389 794
Total	<u>1 922 198</u>

Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution

16. Par sa décision 7/14 D du 3 mai 1979, le Conseil d'administration a approuvé, conformément à l'article V du chapitre II des procédures générale relatives à la conduite des opérations du Fonds du PNUE, la création d'un Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution. Au cours de l'année 1979, des contributions d'un montant total de 1 119 790 dollars ont été reçues des gouvernements (voir état VIII). Ces contributions se sont réparties comme suit :

<u>Pays</u>	<u>Montant</u> (En dollars des Etats-Unis)
Chypre	2 690
France	990 311
Grèce	94 220
Israël	15 000
Jamahiriya arabe libyenne	10 350
Malte	2 690
Maroc	3 183
Monaco	1 345
Total	<u>1 119 790</u>

Locaux des Nations Unies à Nairobi

17. Par sa résolution 32/208 du 21 décembre 1977, l'Assemblée générale a approuvé en principe la construction d'un siège permanent pour le PNUE et de locaux pour les autres bureaux des Nations Unies à Nairobi. Les ouvertures de crédits et les dépenses ont été comptabilisées dans un Compte spécial constitué

pour le projet de construction, il rest le solde inutilisé, qui a été réparti sur les exercices biennaux suivants jusqu'à l'achèvement du projet. Les crédits ouverts pour l'exercice biennal 1978-1979 se sont élevés à 4 024 400 dollars, et les dépenses pendant le même exercice à 3 699 983 dollars. Le solde non utilisé s'élevait donc à 324 417 dollars au 31 décembre 1979. A sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale, par sa résolution 34/233 (sect. I) a approuvé en principe la construction des locaux supplémentaires nécessaires pour le Centre des Nations Unies pour les établissements humains; dans le rapport du Secrétaire général (A/C.5/34/43, par. 46), le coût total des travaux est estimé à 8 360 200 dollars. Comme il est indiqué dans le rapport, les fonds alloués pour les travaux supplémentaires viendront s'ajouter à ceux alloués pour le projet de base autorisé par la résolution 32/208 de l'Assemblée générale. Les travaux préliminaires d'aménagement du terrain ont commencé en septembre 1979, et on prévoit que les gros travaux commenceront en avril 1980 et seront achevés à la fin de 1982.

Suite donnée aux observations et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport à l'Assemblée générale, à sa trente-troisième session, sur les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal 1976-1977 terminé le 31 décembre 1977

18. Dans sa décision 7/14 B (sect. I) du 3 mai 1979, le Conseil d'administration a pris note des observations du Directeur exécutif (UNEP/CC.7/L.1) sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes 4/, ainsi que des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/33/171, par. 32 à 37).

4/ Ibid., trente-troisième session, Supplément No 5 (A/33/5/Add.6), sect. IV.

II. RAPPORT DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1979, ainsi qu'il y est tenu par la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale et l'article XIV du règlement financier du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

2. Les comptes ont été vérifiés conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, à l'annexe dudit règlement et aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe mixte de vérificateurs extérieurs des comptes de l'ONU, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. La vérification a été effectuée au siège du PNUE, à Nairobi.

3. Au cours de l'exercice biennal, le Comité a continué à rendre compte des résultats d'opérations précises de vérification et à envoyer à l'Administration des notes de gestion contenant des observations détaillées. Cette pratique a contribué à l'instauration d'un dialogue continu avec l'Administration et va dans le sens de la nouvelle méthode de vérification fondée sur les systèmes que le Comité applique à tous les organismes des Nations Unies dont il est chargé de vérifier les comptes.

4. Les questions ci-après sont celles qui nous ont paru les plus importantes à signaler à l'issue de la vérification des comptes de l'exercice biennal. Ces questions ont été examinées avec l'Administration, dont la réaction a été indiquée, selon qu'il convenait.

Fonction financière

Organisation

5. La fonction financière du PNUE comprend une section du budget et une section des finances. Au cours de notre examen, nous avons pu constater que la section des finances avait été subdivisée en six services différents. Du fait que les six services relevaient directement du chef de la section, il était très difficile de coordonner leurs activités et, en l'absence du chef de la section des finances, la supervision et le contrôle se relâchaient.

6. Nous avons recommandé, en vue d'améliorer la coordination et la supervision de la fonction financière, de restructurer la section des finances pour faciliter son fonctionnement et de nommer un directeur adjoint de la section des finances.

7. L'Administration a souscrit à nos recommandations et a pris les mesures appropriées pour les mettre en oeuvre.

Attributions et responsabilités

8. Au cours de notre examen, nous avons constaté que les attributions et responsabilités incombant à toutes les personnes chargées de la fonction financière n'avaient pas été clairement exposées par écrit et communiquées aux fonctionnaires intéressés. Par conséquent, on ne disposait pas des critères nécessaires pour vérifier si les intéressés s'acquittaient de façon satisfaisante de leurs tâches et pour apprécier par la suite leur comportement professionnel. Le taux de renouvellement du personnel était très important et, dans certains bureaux, surtout celui du Directeur du Service des finances et le Service des comptes des projets, les nouveaux fonctionnaires entraient en fonction quelques mois après le départ des fonctionnaires qui les avaient précédés. Par voie de conséquence, les rapports financiers n'étaient pas publiés régulièrement ni en temps voulu.

9. Pour faire en sorte que les fonctionnaires des finances soient conscients de leurs responsabilités et mieux en mesure de s'acquitter de leurs tâches, nous avons recommandé que les attributions et responsabilités s'attachant à leur poste soient clairement énoncées dans des définitions d'emploi et soient communiquées aux intéressés. Nous avons également recommandé, en vue d'améliorer les rapports financiers, que des mesures soient prises pour que les postes vacants à la section des finances soient pourvus rapidement.

10. L'Administration a souscrit à nos recommandations et a déployé des efforts pour établir des définitions d'emploi et un manuel de travail à l'intention des fonctionnaires. Des procédures de recrutement sont actuellement en cours pour pourvoir les postes vacants à la section des finances.

Fonds affectés aux projets

Présentation des états financiers

11. Dans son rapport pour l'exercice biennal 1976-1977 5/, le Comité des commissaires aux comptes avait fait observer que certains agents d'exécution avaient négligé de présenter au PNUJ les états financiers des projets achevés, et avait recommandé de faire établir une étude sur la responsabilité financière des agents d'exécution en vue de formuler des politiques et des procédures permettant de s'assurer que les comptes relatifs aux fonds affectés aux projets seraient présentés en temps voulu par les agents d'exécution.

12. Notre examen a fait apparaître que la situation à cet égard s'était considérablement améliorée. Nous avons constaté toutefois qu'un certain nombre d'agents d'exécution n'avaient pas présenté au PNUJ leurs états financiers de fin d'année dans les délais prévus par les accords relatifs aux projets.

13. Par conséquent, nous avons recommandé que le PNUJ renforce ses procédures de contrôle pour faire en sorte que les états financiers soient présentés en temps voulu par tous les agents d'exécution.

5/ Ibid.

Matériel et machines pour les projets

14. Aux termes des accords relatifs aux projets, les organismes de coopération et les organisations d'appui doivent tenir à jour des inventaires du matériel et des machines achetés avec les fonds du PNUE, et communiquer une liste de ces articles au PNUE lors de l'achèvement d'un projet.

15. Notre examen a fait apparaître que les accords relatifs aux projets comportant un élément "matériel" ne prévoyaient pas l'établissement d'un rapport sur l'affectation finale du matériel et des machines. A cet égard, nous avons noté des cas où, bien que le projet ait été achevé depuis longtemps et la liste du matériel et des machines communiquée au PNUE, il n'avait jamais été établi de rapport sur l'affectation finale du matériel et des machines.

16. Nous avons recommandé qu'à l'avenir, tous les accords relatifs à des projets comportant un élément "matériel" prévoient également la communication de détails sur l'affectation finale du matériel et des machines après achèvement du projet, et que le PNUE applique des procédures de contrôle appropriées.

Dépenses d'équipement

17. Le contrat relatif aux travaux préliminaires d'aménagement du terrain pour le siège permanent du PNUE a été attribué, les travaux ont commencé et le Secrétaire général est tenu de faire annuellement rapport sur l'état d'avancement du projet.

18. Notre examen a fait apparaître que le PNUE avait fourni des rapports mensuels sur la situation financière du projet, en vue de leur inclusion dans les comptes de l'ONU. Il nous a semblé, toutefois, que les rapports financiers relatifs au projet seraient plus utiles si le PNUE tenait à jour une liste des contrats fournissant des renseignements plus détaillés sur les paiements effectués au titre de la construction du siège permanent.

19. Par conséquent, nous avons recommandé que le PNUE dresse un registre des contrats. L'Administration a souscrit à notre recommandation et a pris des mesures pour la mettre en oeuvre.

Appel à des concours extérieurs pour l'exécution de services spécialisés

20. En vue de se conformer aux principes et directives fixés par l'Assemblée générale, le PNUE suit la circulaire de l'Organisation des Nations Unies qui définit les principes directeurs et les méthodes à appliquer pour l'acheminement des demandes, leur approbation, la tenue de dossiers, l'évaluation et l'accumulation de données lorsqu'il est fait appel à des concours extérieurs pour l'exécution de services spécialisés (ST/AI/232).

21. Notre examen a fait apparaître que le PNUE n'avait pas très scrupuleusement respecté les politiques et procédures énoncées dans la circulaire précitée. Ainsi, nous avons relevé un certain nombre de cas dans lesquels les contrats entre le PNUE et des consultants, des sociétés et des institutions avaient été signés après la date d'expiration desdits contrats. Dans un autre cas, un contrat avait également été attribué à une société sans qu'on se soit assuré au préalable que

Les fonds destinés au paiement des services rendus étaient disponibles. Nous avons noté un autre cas dans lequel des versements avaient été effectués en faveur d'une société sans que l'on ait évalué, au préalable, la qualité des services fournis. Par conséquent, il n'y avait aucune garantie que les dépenses engagées au titre de consultants et d'experts étaient efficacement contrôlées ni que le FNUOE respectait les principes énoncés par l'Assemblée générale.

21. L'Administration a souscrit à notre recommandation et reconnu qu'il fallait prendre des mesures immédiates pour appliquer les politiques et procédures énoncées dans la circulaire de l'Organisation des Nations Unies.

Monnaies non convertibles

23. La valeur des avoirs accumulés en monnaies non convertibles était de 14 432 568 dollars au 31 décembre 1978 et de 16 768 490 dollars au 31 décembre 1979. Le solde de ces monnaies a de nouveau sensiblement augmenté.

24. En réponse à nos demandes de renseignements, l'Administration a déclaré qu'elle avait déployé et continuait de déployer des efforts pour utiliser les monnaies non convertibles et réduire le montant de ses avoirs dans ces monnaies.

25. Le Comité a pris note de ces efforts, tout en constatant qu'ils n'avaient pas encore abouti. Par conséquent, nous prions l'Administration de redoubler d'efforts pour utiliser davantage les monnaies non convertibles. Nous continuons à estimer que la valeur des monnaies non convertibles dépend de leur utilisation finale.

Observations sur les problèmes soulevés dans le rapport sur l'exercice biennal 1976-1977

26. Sauf pour ce qui est de la présentation tardive des états financiers concernant les projets achevés et du montant excessif du solde des monnaies non convertibles, qui sont mentionnés dans le présent rapport, l'Administration a soit fourni des explications satisfaisantes, soit pris les mesures voulues en ce qui concerne les problèmes soulevés dans le rapport sur l'exercice biennal 1976-1977.

Remerciements

27. Le Comité des commissaires aux comptes tient à exprimer ses remerciements au Directeur exécutif, à ses collaborateurs et aux membres du personnel pour l'aide et le concours qu'ils lui ont apportés.

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à VIII et dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exercice biennal 1978-1979, terminé le 31 décembre 1979. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion, sous réserve des observations que nous avons formulées au paragraphe 25 de notre rapport, est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et qu'ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1979.

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

Juin 1980

IV. COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL
TERMINE LE 31 DECEMBRE 1979

Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds inutilisés
(Fonds du PNUE) au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Actif</u>	<u>1979</u>	<u>1977 a/</u>
Encaisse et disponible en banque et en transit		
Monnaies convertibles	720 607	80 608
Monnaies non convertibles	16 768 490	11 530 753
Placements (tableau 1)	14 926 103	20 121 438
Avances aux institutions coopérantes et aux organismes de soutien	3 405 862	1 932 682
Contributions annoncées à recevoir des gouvernements (tableau 2)	16 586 348	31 824 748
Intérêts échus à recevoir	276 336	148 537
Sommes à recevoir	472 101	762 657
Charges différées	1 426 243	282 019
Prêt au Fonds des immobilisations (bâtiments temporaires du PNUE à Gigiri) (état IV)	370 800	766 800
Sommes à recevoir de fonds de l'ONU et au titre de virements interfonds	649 128	-
Total de l'actif	<u>55 602 018</u>	<u>67 450 242</u>
 <u>Passif</u>		
Sommes à payer	778 341	607 798
Avances consenties par des institutions coopérantes et des organismes de soutien	3 266 252	665 359
Engagements non réglés (tableaux 3 et 4)	4 455 193	2 101 855
Contributions comptabilisées d'avance (tableau 2)	15 041 313	31 405 857
Sommes à payer à des fonds de l'ONU et au titre de virements interfonds	908 491	2 730 010
Total du passif	<u>24 449 590</u>	<u>37 510 879</u>
 <u>Solde des fonds inutilisés</u>		
Solde disponible au 31 décembre (état II)	26 952 428	26 339 363
Réserve financière	4 200 000	3 600 000
Total du solde des fonds inutilisés	<u>31 152 428</u>	<u>29 939 363</u>
Total du passif et du solde des fonds inutilisés	<u>55 602 018</u>	<u>67 450 242</u>

a/ Aux fins de la comparaison, les montants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation actuelle.

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif
 (Bureau du Fonds pour l'environnement
 et de l'administration)

(Signé) Peter OLTMANN

Nairobi, le 31 mars 1980

Etat du solde des fonds inutilisés au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>1979</u>	<u>1977 a/</u>
Solde disponible au 1er janvier	26 339 363	17 572 741
<u>A ajouter :</u>		
Excédent des recettes sur les dépenses (état III)	1 210 412	6 577 723
Virement au compte de prêt des avances au compte de la construction des locaux temporaires	-	1 150 000
Epargne réalisée lors du règlement d'engagements d'exercices antérieurs	139 036	217 416
Ajustement pour tenir compte des fonds détenus par des institutions et organismes au 1er janvier 1976, comptabilisés comme dépenses du programme du Fonds pendant les exercices 1973 à 1975	-	2 221 483
	<u>27 688 811</u>	<u>27 739 363</u>
<u>A déduire :</u>		
Virement à la réserve financière	600 000	1 400 000
Ajustement du solde au 1er janvier 1979 du Fonds de roulement (information)	32 378	-
Montant alloué en 1979 au Fonds de roulement (information)	104 005	-
	<u>736 383</u>	<u>1 400 000</u>
Solde disponible au 31 décembre	<u>26 952 428</u>	<u>26 339 363</u>

a/ Aux fins de la comparaison, les montants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation actuelle.

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif,
(Bureau du Fonds pour l'environnement
et de l'administration)

(Signé) Peter OLFMANN

Nairobi, le 31 mars 1980

Etat des recettes et des dépenses de
l'exercice biennal 1978-1979 terminé
le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>1979</u>	<u>1977 a/</u>
<u>Recettes</u>		
Contributions reçues des gouvernements (tableau 2)	61 436 725	52 133 386
Contributions de contrepartie au titre de certains projets	-	289 563
Dons de sources privées	3 603	740
Revenu des placements	3 360 234	2 073 056
Remboursement de sommes versées au titre des projets pour des exercices antérieurs	303 447	97 558
Recettes diverses	122 843	190 650
Pertes/gains au change	1 112 780	530 015
	<u>66 339 632</u>	<u>55 315 168</u>
<u>Dépenses</u>		
Activités relevant du programme du Fonds		
Dépenses et engagements (tableau 3)	49 812 926	37 002 170
Activités relevant de la réserve du programme du Fonds		
Dépenses et engagements (tableau 3)	125 845	260 338
Dépenses relatives au programme et à l'appui au programme		
Dépenses et engagements (tableau 4)	15 190 449	11 474 937
	<u>65 129 220</u>	<u>48 737 445</u>
Excédent des recettes sur les dépenses (état II)	<u>1 210 412</u>	<u>6 577 723</u>

a/ Aux fins de la comparaison, les montants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation actuelle.

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif,

(Bureau du Fonds pour l'environnement
et l'administration)

(Signé) Peter OLTMANNNS

Nairobi, le 31 mars 1980

Fonds des immobilisations
Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1979
 (En dollars des Etats-Unis)

	<u>1979</u>	<u>1977 a/</u>
<u>Immobilisations</u>		
Bâtiments temporaires du PNUE à Gigiri		
- coût initial	1 895 812	1 895 812
Total	1 895 812	1 895 812
 <u>Passif</u>		
Passif à long terme		
Prêt consenti par le Fonds du PNUE (état I)	370 800	766 800
 <u>Solde du Fonds des immobilisations</u>		
Crédits ouverts au budget ordinaire	330 000	160 000
Crédits ouverts au budget des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme du Fonds du PNUE	456 096	230 096
Fonds libérés	738 916	738 916
	1 525 012	1 129 012
Total	1 895 812	1 895 812

a/ Aux fins de la comparaison, les montants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation actuelle.

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif,

(Bureau du Fonds pour l'environnement
et de l'administration)

(Signé) Peter OLTMANNNS

Nairobi, le 31 mars 1980

Fonds de roulement (Information)Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>1979</u>	<u>1977 a/</u>
<u>Actif</u>		
A recevoir du Fonds du PNUE	191 485	63 557
Sommes à recevoir	-	60
Total	<u>191 485</u>	<u>63 617</u>
<u>Solde des fonds inutilisés</u>		
Solde disponible au 1er janvier	63 617	86 815
Ajustement se rapportant à 1977	25 500	-
<u>A ajouter</u> : Allocation du Fonds du PNUE	104 005	2 302
Autres recettes - vente de publications	<u>13 958</u>	<u>-</u>
	207 080	89 117
<u>A déduire</u> : Dépenses	<u>15 595</u>	<u>25 500</u>
Solde disponible au 31 décembre	<u>191 485</u>	<u>63 617</u>
Total	<u>191 485</u>	<u>63 617</u>

a/ Aux fins de la comparaison, les montants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation actuelle.

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Directeur exécutif,

(Bureau du Fonds pour l'environnement
et de l'administration)

(Signé) Peter OLTMANN

Nairobi, le 31 mars 1980

Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour le Prix
international dans le domaine de l'environnement :
Etat au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>1979</u>	<u>1977 a/</u>
I. <u>Etat de l'actif et du passif et solde des fonds inutilisés au 31 décembre 1979</u>		
<u>Actif</u>		
A recevoir du Fonds du PNUE	3 594	4 644
	<hr/>	<hr/>
Total	3 594	4 644
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
<u>Passif</u>		
Engagements non réglés	-	2 714
	<hr/>	<hr/>
<u>Solde des fonds inutilisés</u>		
Solde disponible au 1er janvier	1 930	28 631
<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses (voir ci-dessous)	1 509	(26 701)
Epargne réalisée lors du règlement d'engagements d'exercices antérieurs	155	-
	<hr/>	<hr/>
Solde disponible au 31 décembre	3 594	4 644
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
II. <u>Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice biennal 1978-1979, terminé le 31 décembre 1979</u>		
<u>Recettes</u>		
Contribution d'un gouvernement	75 000	98 000
Intérêts perçus	602	1 952
	<hr/>	<hr/>
	75 602	99 952
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
<u>A déduire</u> : Dépenses et engagements		
Prix en espèces	50 000	100 000
Dépenses diverses	24 093	26 653
	<hr/>	<hr/>
	74 093	126 653
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Excédent des recettes sur les dépenses (voir ci-dessus)	1 509	(26 701)
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

(Voir note du tableau page suivante)

(Note de l'Etat VI)

a/ Aux fins de la comparaison, les montants ont été ajustés pour tenir compte de la présentation actuelle.

CERTIFIE EXACT

Le Sous-Directeur exécutif,
(Bureau du Fonds pour l'environnement
et de l'Administration)

(Signé) Peter OLTMANNNS

Nairobi, le 31 mars 1980

Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise
en valeur du milieu marin et des régions côtières de l'Arabie
saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iran, de l'Iraq,
du Koweït, de l'Oman et du Qatar

(En dollars des Etats-Unis)

1979

I. Etat de l'actif et du passif et solde des fonds
inutilisés au 31 décembre 1979

Actif

Placements	1 922 198
A recevoir du Fonds du PNUE	211 602
Total	<u>2 133 800</u>

Passif

Réserve pour engagements non réglés	44 224
<u>Solde des fonds inutilisés</u>	
Solde disponible au 1er janvier	-
<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses (voir ci-dessous)	2 089 576
Solde disponible au 31 décembre	<u>2 089 576</u>
Total	<u>2 133 800</u>

II. Etat des recettes et des dépenses pour
l'exercice biennal 1978-1979, terminé le
31 décembre 1979

Recettes

Contributions reçues de gouvernements	1 922 198
Revenu des placements	280 462
	<u>2 202 660</u>
<u>A déduire</u> : Dépenses	<u>113 084</u>
Excédent des recettes sur les dépenses (voir ci-dessus)	<u>2 089 576</u>

CERTIFIE EXACT

Le Sous-Directeur exécutif,
(Bureau du Fonds pour l'environnement
et de l'Administration)

(Signé) Peter OLTMANNNS

Nairobi, le 31 mars 1980

Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour la protection
de la mer Méditerranée contre la pollution

Etat au 31 décembre 1979

1979

I. Etat de l'actif et du passif et solde des fonds
inutilisés au 31 décembre 1979

Actif

Disponibile en banque	378 782
Placements	741 537
	<hr/>
Total	1 120 319
	<hr/> <hr/>

Passif

Réserve pour engagements non réglés	43 351
Solde à payer au Fonds du PNUE	155 904

Solde des fonds inutilisés

Solde disponible au 1er janvier	-
<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses (voir ci-dessous)	<hr/> 921 064
Solde disponible au 31 décembre	<hr/> 921 064
Total	<hr/> <hr/> 1 120 319

II. Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice
biennal 1978-1979, terminé le 31 décembre 1979

Contributions reçues de gouvernements	1 119 790
Revenu des placements	121 787
Intérêts perçus	493
	<hr/>
Total	1 242 070
<u>A déduire</u> : Dépenses	<hr/> 321 006
Excédent des recettes sur les dépenses	<hr/> 921 064
	<hr/> <hr/>

CERTIFIE EXACT

Le Sous-Directeur exécutif,
(Bureau du Fonds pour l'environnement
et de l'Administration)

(Signé) Peter OLTMANN

Nairobi, le 30 mars 1980

Placements au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Valeur comptable</u>
Chemical Bank 5 1/4 p. 100 (compte d'épargne)	366 091
Chemical Bank 5 1/4 p. 100 (compte d'épargne)	9 231
Chemical Bank, Nassau 13 1/4 p. 100 (préavis de 24 heures)	3 170 000
Chase Manhattan Bank, Nassau 15 3/8 p. 100 (au 15 février 1980)	3 000 000
Mitsubishi Bank, Akasaka 15 1/8 p. 100 (au 17 avril 1980)	2 664 401
Mitsubishi Bank, Akasaka 15 p. 100 (au 20 mars 1980)	1 012 187
Mitsubishi Bank, Akasaka 15 7/16 p. 100 (au 20 février 1980)	2 167 518
Mitsubishi Bank, Akasaka 12 1/2 p. 100 (au 31 janvier 1980)	3 801 250
Mitsubishi Bank, Akasaka 12 15/16 p. 100 (au 25 mars 1980)	1 019 160
Mitsui Bank, Tokyo 14 3/8 p. 100 (au 5 août 1980)	380 000
Total	<u>17 589 838</u> a/
<hr/>	
a/ Placements du Fonds du PNUE (Etat I)	14 926 103
Placements du Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Etat VIII)	741 537
Placements du Fonds d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iran, de l'Iraq, du Koweït, de l'Oman et du Qatar (Etat VII)	1 922 198
Total	<u>17 589 838</u>

Etat des contributions annoncées non versées au 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Contributions annoncées non versées au 1er janvier 1978		Contributions annoncées et ajustements Pour 1978		Contributions annoncées des exercices ultérieurs		Contributions annoncées pour et ajustements En 1979		Contributions annoncées non versées au 31 décembre 1979	
			Pour 1978	Pour 1979	1978	1979	En 1978	En 1979	En 1978	En 1979
Algérie	-	-	9 995	10 000	10 000	-	9 995	-	-	20 000
Allemagne, République fédérale d'	-	-	2 265 367	2 500 600	2 500 600	2 265 367	2 265 367	2 500 600	2 500 600	2 500 600
Arabie saoudite	-	-	-	500 000	500 000	-	-	500 000	500 000	500 000
Argentine	-	-	60 000	60 000	210 000	48 000	48 000	72 000	210 000	210 000
Australie	-	-	500 000	500 000	-	500 000	500 000	490 953	9 047	9 047
Autriche	-	-	200 000	300 000	-	200 000	200 000	300 000	-	-
Bahamas	-	-	500	-	-	500	-	-	-	-
Bangladesh	-	-	2 000	5 000	10 000	2 000	2 000	2 000	13 000	13 000
Barbade	-	-	-	1 000	-	-	-	1 000	-	-
Belgique	-	-	300 000	300 000	-	300 000	300 000	-	300 000	300 000
Bénin	-	-	-	4 945	-	4 945	-	2 945	2 000	2 000
Bhoutan	-	-	-	1 000	-	1 000	-	1 000	-	-
Botswana	1 208	-	-	1 266	-	1 266	1 206	-	1 266	1 266
Brésil	-	-	20 000	20 000	-	20 000	20 000	20 000	-	-
Bulgarie	-	-	1 029	5 714	11 542	1 029	1 029	5 714	11 542	11 542
Canada	-	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	-
Cap-Vert	-	-	-	2 000	-	2 000	-	2 000	-	-
Chili	-	-	3 000	3 000	-	3 000	3 000	3 000	-	-
Chine	-	-	-	312 500	-	312 500	-	-	312 500	312 500
Chypre	1 000	-	2 000	2 000	4 000	1 000	1 000	3 000	5 000	5 000
Colombie	-	-	10 000	5 000	-	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Danemark	240 000	-	185 000	400 000	800 000	425 000	425 000	400 000	800 000	800 000
Egypte	-	-	-	29 649	-	29 649	-	29 649	-	-
Espagne	-	-	200 000	200 000	600 000	200 000	200 000	200 000	600 000	600 000
Etats-Unis d'Amérique	-	-	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	-
Finlande	-	-	200 000	313 265	-	200 000	200 000	313 265	-	-
France	-	-	1 290 323	1 764 706	1 463 414	1 290 323	1 290 323	1 764 706	1 463 414	1 463 414
Gabon	-	-	-	1 034	-	-	-	1 034	-	-

Tableau 2 (suite)

Pays	Contributions annoncées non versées au 31 décembre 1978		Contributions annoncées et ajustements Pour 1978		Contributions annoncées des exercices ultérieurs		Montants recouvrés et ajustements En 1978		Contributions annoncées non versées au 31 décembre 1979	
	2 000	-	19 000	11 985	19 000	-	8 700	11 985	-	31 300
Ghana	-	-	11 985	2 000	12 000	-	14 000	12 000	-	-
Grèce	-	-	1 000	25 668	75 013	-	75 013	-	-	-
Guinée-Bissau	-	-	25 668	56 274	26 374	-	-	49 857	-	-
Haute-Volta	-	-	50 356	12 000	6 000	-	5 500	6 000	-	-
Hongrie	-	-	12 000	100 000	15 000	-	10 000	15 000	-	-
Inde	-	-	100 000	75 013	400 000	-	420 682	-	-	-
Indonésie	-	-	23 483	400 000	8 000	-	-	400 000	-	400 000
Iran	-	-	5 500	3 319 660	3 319 660	-	3 000 000	3 319 660	-	-
Iraq	-	-	10 000	44 565	45 998	-	44 565	45 998	-	-
Irlande	-	-	400 000	50 000	100 000	-	100 000	-	-	100 000
Islande	-	-	400 000	1 000	-	-	1 000	-	-	-
Israël	-	-	-	13 258	10 000	-	13 258	10 000	-	-
Italie	20 682	-	-	20 000	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Jamahiriya arabe libyenne	-	-	400 000	2 305	2 439	-	2 305	1 000	-	1 439
Jamaïque	-	-	400 000	1 792	1 980	-	1 792	1 980	-	-
Japon	-	-	3 000 000	1 000	1 000	-	-	-	-	3 000
Kenya	-	-	3 000 000	100 000	100 000	-	-	-	-	-
Koweït	-	-	44 565	13 258	10 000	-	13 258	10 000	-	-
Lesotho	50 000	-	44 565	2 305	2 439	-	2 305	1 000	-	1 439
Liberia	-	-	50 000	1 792	1 980	-	1 792	1 980	-	-
Luxembourg	-	-	1 000	1 000	1 000	-	-	-	-	-
Malaisie	-	-	13 258	10 000	10 000	-	13 258	10 000	-	-
Malawi	-	-	20 000	20 000	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Malte	-	-	2 305	2 439	2 439	-	2 305	1 000	-	1 439
Maurice	-	-	1 792	1 980	1 980	-	1 792	1 980	-	-
Mexique	-	-	1 000	1 000	1 000	-	-	-	-	3 000
Nicaragua	-	-	100 000	100 000	100 000	-	100 000	100 000	-	12 000
Nigéria	(32 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-	-	32 000	804 085	804 085	-	556 328	804 085	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	83 137	87 110	87 110	-	83 137	87 110	-	-

Tableau 2 (suite)

Pays	Contributions annoncées non versées au		Contributions annoncées pour des exercices		Contributions annoncées non versées au		
	1er janvier 1978		Pour 1979 ultérieurs		31 décembre 1979		
	et ajustements Pour 1978	Pour 1979	et ajustements des exercices	ultérieurs	En 1978	En 1979	
Oman	-	3 333	-	-	-	3 333	-
Ouganda	1 234	1 291	2 653	-	2 525	-	3 979
Pakistan	-	5 000	-	-	5 000	2 000	3 000
Panama	-	-	-	-	-	-	4 000
Pays-Bas	-	330 000	-	416 913	-	416 913	-
Pérou	-	2 000	-	-	-	-	2 000
Philippines	10 000	12 000	54 000	-	12 000	9 000	69 000
Pologne	-	50 201	135 543	-	50 201	45 181	135 543
Portugal	2 000	4 000	9 000	-	3 000	3 000	12 000
République arabe syrienne	-	-	1 000	-	-	1 000	-
République de Corée	-	10 000	-	-	10 000	-	10 000
République démocra- tique allemande	-	91 721	396 848	-	91 721	198 424	396 848
République démocra- tique populaire lao	-	-	-	4 000	-	4 000	-
République dominicaine	-	1 000	2 000	-	-	-	4 000
RSS de Biélorussie	-	18 845	19 549	-	18 845	19 549	19 547
RSS d'Ukraine	-	46 378	48 120	-	46 378	48 120	48 120
République-Unie du Cameroun	-	1 343	4 657	-	5 369	-	6 631
République-Unie de Tanzanie	-	5 305	15 915	-	-	-	26 525
Roumanie	-	5 000	15 000	-	-	10 000	15 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	1 144 705	1 341 094	-	557 621	1 928 178	-
Rwanda	2 133	2 132	-	-	4 265	-	-
Sénégal	-	5 000	5 000	-	-	-	10 000
Singapour	-	1 000	1 000	3 000	1 000	1 000	3 000
Soudan	-	1 500	-	-	-	1 500	-
Sri Lanka	-	500	1 500	-	-	1 000	1 000

Tableau 2 (suite)

Pays	Contributions annoncées non versées au		Contributions annoncées pour des exercices		Contributions annoncées pour des exercices		Montants recouverts et ajustements		Contributions annoncées non versées au	
	31 décembre 1978		ulérieurs		ultérieurs		En 1978		31 décembre 1979	
	Four 1978	Pour 1979	Pour 1979	ulérieurs	Pour 1979	En 1978	En 1979	En 1979	En 1979	31 décembre 1979
Suède	-	1 875 000	1 875 000	3 750 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	3 750 000	3 750 000
Suisse	-	489 476	592 242	-	489 476	592 242	489 476	592 242	-	-
Tchécoslovaquie	-	28 195	28 736	-	28 195	28 736	28 195	28 736	-	-
Thaïlande	10 000	10 000	10 000	20 000	20 000	20 000	20 000	10 000	20 000	20 000
Togo	-	909	13	-	-	-	-	-	922	922
Turquie	7 623	6 000	6 000	18 000	-	-	-	7 901	29 722	29 722
Union des Républiques socialistes soviétiques	-	3 800 087	3 942 857	3 942 857	3 800 087	3 942 857	3 800 087	3 942 857	3 942 857	3 942 857
Venezuela	-	30 000	30 000	-	30 000	-	30 000	30 000	-	-
Yémen démocratique	-	1 000	-	-	-	-	-	1 000	-	-
Yougoslavie	1 011	35 000	-	-	-	-	-	-	36 011	36 011
Zaïre	-	25 000	-	-	-	-	-	25 000	-	-
	418 891 a/	29 310 190	32 126 535	15 041 313	28 477 392 b/	31 833 189 c/	16 586 348			

a/ Ajustement de 31 405 857 dollars (contributions annoncées pour des exercices postérieurs au 31 décembre 1977.

b/ Dont 4 106 649 dollars en monnaies non convertibles.

c/ Dont 4 306 004 dollars en monnaies non convertibles.

Etat récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués au titre des activités relevant du programme et de la réserve du programme pour l'exercice biennal 1978-1979 terminé le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts 1978-1979	Crédits alloués 1978-1979	Crédits non alloués	Dépenses engagées		Total	Solde inutilisé des crédits ouverts	Solde inutilisé des crédits alloués
				Décaissements 1978-1979	Engagements non réglés			
I. Activités relevant du programme								
Etablissements humains, santé	7 635 350	6 709 026	926 324	5 218 501	379 115	5 597 616	1 111 410	2 037 734
Appui	12 472 112	12 122 112	350 000	9 964 768	679 692	10 644 460	1 477 652	1 827 652
Environnement et développement	4 442 231	4 142 231	300 000	3 340 338	222 889	3 563 227	579 004	3 879 004
Océans	7 366 428	6 761 963	604 465	4 556 967	547 535	5 104 502	1 657 461	2 261 926
Energie	1 349 160	1 199 160	150 000	807 604	18 836	826 440	372 720	522 720
Gestion écologique et droit de l'environnement	2 100 239	1 204 298	895 941	1 011 222	91 568	1 102 790	101 508	997 449
Ecosystèmes	13 429 643	12 544 395	885 248	9 783 873	314 828	10 098 701	2 445 694	3 330 942
Catastrophes naturelles	495 267	195 428	299 839	169 613	-	169 613	25 815	325 654
Plan Vigie	10 795 943	10 172 512	623 431	8 579 814	723 538	9 303 352	869 160	1 492 591
Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	700 000	700 000	-	700 000	-	700 000	-	-
Données sur l'environnement	1 075 499	975 499	100 000	712 677	185 716	898 391	77 108	177 108
Terres arides et désertification	3 714 752	2 200 000	1 514 752	1 515 209	288 625	1 803 834	396 166	1 910 918
	65 576 624	58 926 624	6 650 000	46 360 584	3 452 342	49 812 926	9 113 698	15 763 698
	<u>1 125 845^{a/}</u>	<u>1 021 840</u>	<u>-</u>	<u>125 845</u>	<u>-</u>	<u>125 845</u>	<u>895 995</u>	<u>1 000 000</u>
	66 702 469 ^{b/}	59 948 464	6 650 000	46 486 429	3 452 342	49 938 771	10009 693	16 763 698
	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====
II. Activités relevant de la réserve du programme								

a/ Un montant de 104 005 dollars a été prélevé sur la réserve et alloué au Fonds de roulement (Information) conformément à la décision 6/13 A (par. 6) du Conseil d'administration.

b/ Montant établi en fonction des dépenses de 1978 et de la décision 7/14 C (par. 5) du Conseil d'administration.

Etat récapitulatif des crédits ouverts, des crédits alloués, des dépenses engagées et du solde inutilisé des crédits ouverts et des crédits alloués au titre des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme du Fonds pour l'exercice biennal 1978-1979, terminé le 31 décembre 1979

(En dollars des Etats-Unis)

	Ouvertures de crédits révisés 1978-1979	Crédits alloués 1978-1979	Crédits non alloués	Dépenses engagées		Total	Solde inutilisé des crédits ouverts	Solde inutilisé des crédits alloués
				Décaissements	Engagements non réglés			
Traitements et salaires								
Postes permanents	7 121 300	7 121 300	-	6 993 674	19 973	7 013 647	107 653	107 653
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	653 400	640 600	12 800	664 779	15 128	679 907	(39 307)	(26 507)
Consultants (y compris les frais de voyage)	567 300	567 300	-	344 462	97 094	441 556	125 744	125 744
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	93 800	84 400	9 400	87 969	1 087	89 056	(4 656)	4 744
Groupes spéciaux d'experts	146 700	146 700	-	67 599	34 747	102 346	44 353	44 354
Formation linguistique	35 900	35 900	-	49 050	11 003	60 053	(24 153)	(24 153)
Dépenses communes de personnel	3 246 300	3 246 300	-	2 916 937	298 904	3 215 841	30 459	30 459
Frais de voyage du personnel en mission	1 087 500	993 600	93 900	908 749	90 979	999 728	(6 128)	87 772
Services contractuels	210 300	210 300	-	138 770	44 675	183 445	26 855	26 855
Frais généraux de fonctionnement	1 048 400	1 048 400	-	1 220 747	100 458	1 321 205	(272 805)	(272 805)
Fournitures et accessoires	541 600	541 600	-	325 562	172 715	498 277	43 323	43 323
Mobilier et matériel	391 000	391 000	-	237 002	115 823	352 825	38 175	38 175
Amélioration des locaux	11 600	11 600	-	2 971	265	3 236	8 364	8 364
Amortissement du prêt - construction des locaux temporaires	226 000	226 000	-	226 000	-	226 000	-	-
Bourses, dons et contributions	9 700	9 700	-	3 327	-	3 327	6 373	6 373
Total	15 390 800	15 274 700	116 100	14 187 598	1 002 851	15 190 449	84 251	200 351

ANNEXE

NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

Résumé des grands principes comptables

1. Certains des grands principes comptables appliqués par l'Organisation des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour l'environnement sont indiqués ci-après :

a) Les comptes du PNUE sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, tel qu'il a été adopté par l'Assemblée générale, aux règles de gestion financière formulées par le Secrétaire général en application dudit règlement financier, et notamment aux règles de gestion financière du PNUE, aux décisions pertinentes du Conseil d'administration du PNUE et aux instructions administratives, ainsi qu'aux principes généralement admis en matière de vérification des comptes publics.

b) L'exercice financier est un exercice biennal qui comprend deux années civiles consécutives.

c) Les éléments de l'actif et du passif, ainsi que les recettes et les dépenses, sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité patrimoniale.

d) Les dépenses afférentes aux projets du PNUE entrepris par des institutions coopérantes et des organismes d'appui sont comptabilisées sur la base des décaissements effectifs des fonds versés à ces organisations par le PNUE. En 1979, pour la première fois, le PNUE a également comptabilisé comme des dépenses les engagements non réglés des institutions coopérantes. Les soldes inutilisés des liquidités détenues par les institutions coopérantes et les organismes de soutien sont comptabilisés comme des avances dans les comptes du PNUE.

e) Les comptes du PNUE sont libellés en dollars des Etats-Unis. Les opérations effectuées dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont comptabilisées au taux de change fixé pour les opérations de l'ONU qui est en vigueur à la date de l'opération considérée et les écarts découlant de la conversion des monnaies à ce taux sont comptabilisés comme des pertes ou des gains au change. En fin d'exercice, les liquidités, les contributions non versées autres que les contributions pour les années à venir, et les sommes à recevoir et à verser en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont reconverties au taux de change appliqué par l'Organisation des Nations Unies.

f) Capital fixe. Le mobilier, le matériel et les autres biens non consommables ne figurent pas dans l'actif du PNUE. Les acquisitions sont imputées sur les comptes budgétaires appropriés de l'année où elles sont effectuées.

g) Immobilisations. Le coût des locaux temporaires du PNUE est comptabilisé au coût initial, et il n'est pas tenu compte de l'amortissement des bâtiments. Les frais d'entretien et de réparation sont imputés sur les chapitres appropriés du budget.

h) Contributions. Les contributions reçues pour des exercices ultérieurs sont comptabilisées comme des recettes comptabilisées d'avance.

i) Les crédits à prévoir pour les indemnités éventuellement payables aux termes de l'appendice D du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies au personnel rémunéré à l'aide des fonds d'affectation spéciale et du Fonds du PNUE représentent 1 p. 100 du salaire de base net.

Fonds des immobilisations : Locaux temporaires du PNUE à Gigiri

2. L'état IV, relatif au Fonds des immobilisations, indique le montant total des frais de construction, soit 1 895 812 dollars à la date d'achèvement des travaux à la fin de 1976, ainsi que les sources de financement de ces travaux, à savoir le Gouvernement kényen et le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies (ouvertures de crédits annuelles), et le budget des dépenses relatives au programme et à l'appui au programme du Fonds du PNUE. Ces ouvertures de crédits viennent en déduction du prêt temporaire consenti par le Fonds en 1976 (1 150 000 dollars), dont le solde au 31 décembre 1979 s'élevait à 370 300 dollars.

Utilisation des monnaies non convertibles

3. Les dépenses relatives au programme du Fonds pendant l'exercice biennal 1978-1979 (tableau 3) comprennent des dépenses d'un montant de 4,5 millions de dollars en monnaies non convertibles, dont la ventilation est indiquée ci-après :

	<u>Equivalent en millions de dollars des Etats-Unis</u>
Dépenses signalées par les organisations d'appui	2,3
Dépenses effectuées par l'intermédiaire d'institutions coopérantes	0,4
Versements effectués par le PNUE au profit de fournisseurs	1,4
Versements au personnel des projets (remboursables)	<u>0,4</u>
Total	<u>4,5</u>

En outre, les dépenses en monnaies non convertibles au titre du personnel (dépenses relatives au programme et à l'appui au programme) se sont élevées à 700 000 dollars. Le montant total des monnaies non convertibles utilisées a par conséquent été de 5,2 millions de dollars. Ces monnaies étaient le rouble (URSS), le forint (Hongrie), le zloty (Pologne), le mark (RDA) et le yuan (Chine).

4. Au 31 décembre 1979, le montant des liquidités en monnaies non convertibles détenues en banque par le PNUE s'élevait à 16 768 490 dollars (Annexe I).

Rapports financiers des institutions coopérantes et des organismes de soutien

5. Une institution coopérante (du système des Nations Unies) qui détenait un solde en espèces de 49 929,89 dollars et huit organismes de soutien (organisations non gouvernementales et organismes gouvernementaux) qui avaient reçu des avances en espèces d'un montant total de 283 048,05 dollars n'ont pas communiqué leur état des dépenses au 31 décembre 1979.

Sommes à payer et engagements non réglés

6. Le passif du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement (état I) comprenait au 31 décembre 1979 un montant de 778 341 dollars à la rubrique des sommes à payer et un montant de 4 455 183 dollars à celle des engagements non réglés. Le tableau suivant donne le détail des sommes à payer :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Fonctionnaires (versements au titre de assurance-maladie)	66 873
Fournisseurs	26 753
Divers (bordereaux interservices devant être envoyés du Siège)	<u>604 715</u>
Total	<u>778 341</u>

7. Les montants figurant dans les tableaux 3 et 4 à la rubrique des engagements non réglés comprennent 1 023 655 dollars pour les institutions coopérantes

Charges différées

8. Le tableau ci-dessous indique la ventilation du montant figurant à l'état I à la rubrique des charges différées au 31 décembre 1979 :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Avances au titre de l'indemnité pour frais d'études	67 681
Dépenses de bureaux extérieurs non encore imputées (bordereaux interservices)	1 050 582
Divers	<u>307 980</u>
Total	<u>1 426 243</u>

9. La fraction de l'avance sur l'indemnité pour frais d'études qui est censée couvrir l'année scolaire terminée à la date de l'état financier est comptabilisée aux seules fins de l'établissement du bilan.

Soldes des opérations entre les fonds

10. On trouvera ci-dessous la ventilation des opérations entre les fonds (état I) au 31 décembre 1979.

Sommes à recevoir de Fonds de l'ONU et au titre de virements interfonds

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	493 224
Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (état VIII)	<u>155 904</u>
Total	<u>649 128</u>

Sommes à payer à des Fonds de l'ONU et au titre de virements interfonds

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Fonds général de l'ONU	501 810
Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour l'attribution d'un prix international dans le domaine de l'environnement (état VI)	3 594
Fonds de roulement (Information) (état V)	191 485
Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des régions côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iran, de l'Iraq, du Koweït, de l'Oman et du Qatar (état VII)	<u>211 602</u>
Total	<u>908 491</u>

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经营处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
